



SOMMAIRE

spéciale Bologne:

La déclaration	p2-4
Lexique	P2-4
Le contexte: la marchandisation	p5
Etat des lieux	p.6

Congrès :

Agenda et programme:	p7
----------------------	----

Enseignement:

Où sont les délégués?	p8
-----------------------	----

Social:

La CIDEC: que faire?	p9
----------------------	----

Etudiants

L'Étincelle	p10-11
-------------	--------

LLN & agenda:

Kap's	p12-13
Santé	p.14
Agenda : plein d'activités pour la semaine	p15

Stupeurs...

Spéciale Bologne

François SCHREUER

C'est un peu comme un tremblement de terre : tout le monde sent qu'il se passe quelque chose mais on met un peu de temps à comprendre ce dont il s'agit. L'enseignement supérieur européen est entré dans une phase de grandes mutations. Et le mouvement – tectonique – a l'air si puissant qu'on n'a guère l'idée de s'y opposer. On se demande qui a ordonné ce grand chambardement et on ne parvient qu'à des réponses floues et insatisfaisantes. Bref, on pédale dans la choucroute. Bienvenue dans le monde merveilleux et bizarre du "processus de Bologne" (appellation inadéquate, on y vient).

Pour comprendre, il faut sans doute remonter au traité de Rome (1957), puis aux accords de Schengen qui ont instauré la liberté de circulation des personnes, des biens et des services à l'intérieur de l'Union européenne. De fait, un champ social nouveau s'est créé, ou est en train de se créer. Nous ne sommes plus seulement belges, britanniques, portugais, ou suédois, mais nous sommes consommateurs aux Pays-Bas, employés en France, touristes en Finlande, ... étudiants en Italie. Que voilà une belle avancée de civilisation.

Oui, ... mais. L'Europe, malgré son immense mansuétude, a oublié de prévoir certaines des modalités d'application qui auraient pu mettre de l'huile dans les rouages. Ainsi, pas de lignes directrices en matière d'impôt et voilà les pays qui se concurrencent mutuellement dans un infernal *dumping* fiscal dont les pouvoirs publics sortent affaiblis. Des conditions sociales communes pour les travailleurs européens ? Trop peu. Et des règles communes pour l'enseignement ? Forcément, encore moins.

Dès lors, les règles ont tendance à s'écrire toutes seules. Enfin, "toutes seules", on s'entend : à s'écrire par le bas. Chaque institution d'enseignement supérieur, désireuse d'exploiter les nouvelles possibilités qui lui sont offertes par l'immense espace européen qui désormais ouvert, va conclure des partenariats avec d'autres, puis encore avec d'autres. Par exemple, depuis plusieurs années, l'UCL a lancé le "groupe de Coïmbra", réunissant une série de prestigieuses universités européennes (Oxford, Bologne, Heidelberg, ...) qui se reconnaissent mutuellement. L'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur se réalise donc dans les faits plus que dans le droit.

Et Bologne là-dedans ? Il s'agit seulement d'un papier de trois pages, sans aucune valeur juridique, d'une déclaration d'intentions signée le 19 juin 1999 par 29 ministres européens (à un niveau donc beaucoup plus large que celui de l'Union européenne) soucieux d'accompagner un processus qui leur échappe en bonne partie. S'en est suivi un phénomène de "fédération symbolique" autour de ce repère, tout le monde se rattachant au seul élément fixe et visible et à la caution politique que représente cette déclaration. Et tout le monde parle de "processus de Bologne" (ce qui explique l'"appellation inadéquate"). On appelle cela de la *soft law*.

L'enjeu est donc celui de la démocratie. Comment apprivoiser, domestiquer des phénomènes, dont la nature tient à la mondialisation ? Il faut créer du droit – un traité social européen par exemple – et bâtir des instances démocratiques, réellement démocratiques.

Nous publions donc dans les pages qui suivent un premier dossier sur cette vaste question, forcément incomplet, qui dresse un état des lieux partiel d'une réflexion en pleine évolution sur un dossier très mouvant et dont les possibilités d'interprétations sont nombreuses. Nous espérons ainsi participer à une nécessaire prise de conscience de la part des étudiants, mais aussi susciter un peu plus de débat sur les enjeux essentiels qui seront développés dans les pages qui suivent. La Savate se fera bien évidemment l'écho de ces discussions et rendra compte de la suite des événements ■

Pour s'y retrouver, petit lexique

Accréditation : On entend deux choses : d'une part, il s'agit de la *reconnaissance, par une institution d'enseignement, de la validité d'un cours, d'un ensemble de cours ou d'une formation* (à l'aide, notamment des crédits "ECTS"), ce qui ouvre les portes de ladite institution à l'étudiant porteur desdits crédits ; d'autre part, il s'agit d'un *concept, encore très mal défini, selon lequel une institution d'enseignement supérieur, pour participer à l'"espace européen de l'enseignement supérieur" devrait être reconnue par une instance* (laquelle ???), en fonction d'une évaluation de la qualité de l'enseignement dispensé.

Baccalauréat (ou bachelor) : Nom utilisé actuellement pour désigner le premier cycle de trois ans dans les nouveaux cursus à mettre en place.

Capitalisation : Un examen réussi l'est une fois pour toutes. On peut donc accumuler les cours réussis et ne pas devoir les représenter en cas d'échec dans d'autres branches. Cela permet de ne pas bisser une année en suivant un parcours plus personnalisé. Un même cours peut aussi servir dans plusieurs cursus, d'où l'utilité de le *capitaliser*.

Certification : attestation de réussite. Décerner un diplôme, c'est certifier un cursus d'études.

Crédits ECTS : Ce sont les unités de valeur qui doivent servir à comptabiliser les cours en fonction du volume de travail que ceux-ci représentent pour les étudiants. Ces unités de référence devraient idéalement être reconnues comme équivalentes dans toutes les institutions européennes et faciliter la mobilité, mais dans les faits, chaque université décidera elle-même de reconnaître ou non les crédits attribués par les autres institutions.

E-learning : Enseignement à distance utilisant les nouvelles technologies de l'information. Très en vogue. L'harmonisation des cycles en Europe devrait encourager le développement de ce nouveau type de cursus (dont les risques comme les atouts sont immenses).

Bologne : le contenu d'une déclaration Boule de neige au

La déclaration de Bologne a souvent été placée au centre du processus d'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur. Comme nous l'avons déjà souligné, il ne s'agit que d'une composante d'un processus beaucoup plus large. Néanmoins, il nous paraît important d'en résumer le contenu pour la compréhension du dossier.

Une des premières choses à retenir, c'est que la déclaration de Bologne est précisément une déclaration, pas un traité, ni une directive, ni un règlement ni une résolution du parlement. Cela signifie qu'elle n'a donc aucune valeur juridique contraignante, d'autant plus qu'aucune délégation de compétence n'a jusqu'à présent été faite par les Etats à quelque institution internationale que ce soit. La déclaration de Bologne a été signée le 19 juin 1999 par 29 ministres de l'enseignement supérieur en Europe ou leurs représentants (pour la Communauté française, M. Schmitz représentait le ministre W. Ancion). Trois autres Etats se sont joints au processus par la suite (et étaient présents au sommet de Prague en mai 2001).

Cette déclaration est très courte et ne fait qu'énoncer des principes généraux sur l'harmonisation de l'enseignement européen. Les trois objectifs principaux sont la **mobilité**, l'**employabilité** et la **compétitivité**. Six moyens sont mis en avant pour y arriver. Nous nous limitons ici à reproduire ce qui se trouve dans ledit texte. Certains concepts nécessitent des explications que vous trouverez dans

le lexique ci-joint :

- Le "supplément au diplôme". Il s'agit d'un système devant permettre une plus grande lisibilité des diplômes et de les rendre ainsi plus comparables ;
- Adoption d'un système qui se fonde sur deux cycles, dont le premier doit avoir une durée de trois ans et doit donner accès au marché du travail ;
- Mise en place de crédits ECTS pour promouvoir la mobilité des étudiants ;
- Promotion de la mobilité pour les étudiants et les professeurs ;
- Promotion de la coopération européenne en matière d'évaluation de la qualité ;
- Multiplication des filières d'évaluation.

A vrai dire, les promoteurs du processus d'harmonisation étaient loin de soupçonner l'engouement que susciterait cette idée en Europe. L'enseignement est en partie liée avec la transmission de la culture nationale ; il cristallise les luttes idéologiques propres à chaque nation et se fonde souvent, dans chaque Etat, sur des compromis ou des conquêtes historiques passionnelles. Toute velléité de placer l'enseignement dans les mains de la Communauté européenne naissante eut donc soulevé dans la période de l'après-guerre de farouches résistances. Les pères de l'Europe ne s'y sont pas trompés. En 1957, le Traité de Rome stipulait clairement que l'enseignement demeurerait de la compétence exclusive des Etats Membres.

Et pourtant... tout se passe comme si les pays européens considéraient aujourd'hui comme inéluctable le

pays des autruches

Alexis VAN ESPEN & Mathilde COLLIN

processus d'harmonisation ; comme si ce processus était une fatalité dont il serait suicidaire de s'exclure. Les héritages historiques apparaissent davantage, dans ce contexte, comme des fardeaux périmés que comme les attributs d'une « culture nationale » à défendre. En un sens, cette évolution est très positive.

Moins positif est toutefois le flou démocratique et politique dans lequel se déroule le processus. Certes, on peut se réjouir de la perspective d'une intégration des systèmes d'enseignement ; et la promotion de la mobilité pourrait offrir d'intéressantes possibilités aux futures générations d'étudiants. Il n'en reste pas moins que l'enseignement figure parmi les piliers de la démocratie. On ne dira jamais assez à quel point l'enseignement est central dans une société ; de lui dépend l'indispensable vigilance que l'on dit « citoyenne », et qui est au cœur d'une démocratie. Transformer l'enseignement revient en définitive à transformer la conception même que nous avons du « citoyen ». Et cela est tout sauf anodin. Une réforme de grande ampleur, pour nécessaire et désirable qu'elle paraisse, implique une réflexion sérieuse à laquelle la société tout entière doit prendre part.

Faute de se baser sur cette prémisse, la réforme galopante sombre dans un double mensonge :

D'un côté, le processus est présenté comme inéluctable. Or, la Déclaration signée par les ministres en 1999 n'a strictement aucune valeur légale ou supra-légale. Elle s'impose non pas avec la force de la délibération

réfléchie, mais avec la force du *fait* ou avec la force du *consensus* : quelques pays ayant engagé les réformes, les autres ne peuvent souffrir l'idée de se laisser isoler au sein du futur espace européen (argument préféré des autorités de notre université) ... et ils entrent à leur tour dans le processus, renforçant au passage sa légitimité et la force avec laquelle il s'impose.

Il est triste de songer qu'une réforme aussi ambitieuse n'ait d'autre raison de voir le jour que la nécessaire adaptation à ce que font nos voisins.

Ceci nous amène au second mensonge : à l'UCL, on débat avec ferveur des modalités d'application du processus : quels seront les intitulés des baccalauréats ? A partir de quelle cote des crédits seront-ils accordés ? Combien de fois un examen pourra-t-il être présenté ? Par contre, on rechigne à se questionner sur les finalités de notre enseignement. Pas le temps. Or, la réforme de Bologne dissimule un changement de taille dans la représentation de l'enseignement supérieur et du rôle qui lui est dévolu. Initiée pour des motifs de compétitivité, elle considère implicitement que l'enseignement a pour vocation de fournir du personnel qualifié aux entreprises. L'*employabilité* devient dans cette optique le critère principal d'évaluation de la qualité d'un enseignement : être employable, c'est être ajusté aux besoins des entreprises ; cela revient à posséder des qualifications, mais aussi à être mobile, flexible, etc. Toutes choses excellentes, et personne ne nie que ces qualités soient des plus utiles.

.../...

Libéralisation : Rupture d'un monopole public sur un type d'activité; ouverture à la concurrence (démantèlement des entraves au commerce), condition à la privatisation.

Maîtrise (ou master) : Le nom utilisé pour désigner le second cycle, qui serait, dans les propositions actuellement sur la table, d'une durée de deux ans.

Majeures & mineures. Concept *made in UCL*. L'idée est de pouvoir combiner deux domaines d'étude dans un même cursus (ça concernerait probablement surtout le 1^{er} cycle) : un principal, l'orientation majeure, et un secondaire, la mineure. L'idée centrale est de favoriser l'*interdisciplinarité* dans les études universitaires. Exemple : un juriste de formation principale pourrait faire une mineure en économie (ou l'inverse).

Marchandisation : Réorganisation des finalités d'une activité collective selon une conception orientée par les dynamiques régulatrices du marché : la viabilité d'une activité est évaluée sur des critères tels que la *solvabilité* et la capacité d'adaptation face à la concurrence. Plus que de révolution formelle, il s'agit souvent surtout de *contamination culturelle*.

Modules capitalisables : Une vieille idée du mouvement étudiant : au lieu de réussir une année, il faudrait réussir plusieurs groupes de cours indépendants les uns des autres, les « modules capitalisables », ce qui donnerait une plus grande souplesse et permettrait d'éviter des redoublements à cause d'un seul échec. Aujourd'hui, on se dirige vers des « **unités capitalisables** » : chaque examen réussi sera capitalisé. Il y aura moyen de passer à l'année suivante tout en re-suisant le ou les cours ratés. Le concept de module par contre (cohérence pédagogique d'un ensemble de cours) ne passe pas la rampe pour le moment.

Spéciale Bologne

Orientation progressive : Processus qui permet à l'étudiant de s'orienter progressivement au cours de ses études, de ne pas choisir dès le début l'orientation précise qu'il suivra, mais d'affiner son choix au fur et à mesure qu'il progresse dans ses études. Le concept comprend aussi des facilités de réorientation.

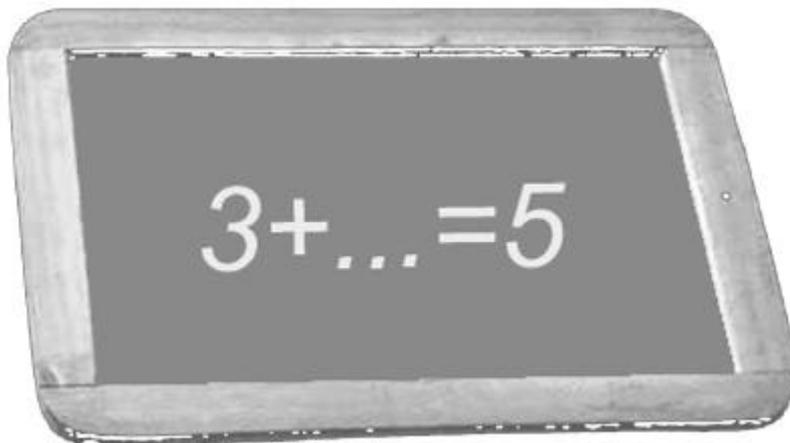
Passerelles : Possibilités de passer d'une orientation à une autre ou d'un système d'enseignement à un autre (hautes-écoles/ universités) – moyennant une série de prérequis. Les passerelles sont un outil de l'orientation progressive.

Privatisation : Transfert d'une activité du secteur public vers le secteur privé.

Service public : Activité dont la fonction et/ou les organes répondent à des objectifs d'intérêt général et collectif, sous contrôle des (et financée par) les autorités publiques. La Belgique connaît en outre le **service public fonctionnel**, résultat de la guerre scolaire, activité dépendant de structures privées (p.ex. l'UCL), mais financée et largement régie par les pouvoirs publics selon le principe de subsidiarité.

Supplément au diplôme : Papier que l'on ajoute au diplôme et sur lequel figurent les détails du parcours concerné (type de spécialisation, grades), de manière "à rendre les diplômes plus lisibles".

Mathilde Collin et Gilles Verniers



Cependant, le rôle de l'université ne s'arrête pas là. Être universitaire, c'est aussi être équipé d'un solide sens critique, disposer d'une ouverture d'esprit sur les différentes opinions et manières de faire. Surtout, l'universitaire se caractérise par une capacité réflexive qui lui permet d'imaginer un *autre* monde – et par là, de transformer la société dans laquelle il vit. Le processus de Bologne n'interdit pas aux universités européennes de développer ces qualités chez leurs étudiants. Mais il les place au second plan. Dans un univers compétitif, les études supérieures constituent une arme comme une autre pour améliorer sa position stratégique : voilà l'enjeu décisif.

Concrètement, le premier cycle durera trois ans et devra permettre à ses diplômés de se présenter sur le marché du travail. Imaginez : au terme de trois années de candidatures, vous seriez en mesure soit de poursuivre des études ... soit de décrocher un emploi. Exaltant ? Peut-être, en un sens. Mais il est permis de se demander quelle cohérence et quelle spécificité resteront au parcours universitaire.

Certes, il serait faux de prétendre que l'UCL ne se soucie que des ajuste-

ments techniques réclamés par Bologne. Le danger de dilution de l'esprit universitaire dans une logique purement instrumentale a bel et bien été pris en compte ... Il n'en reste pas moins que *de facto* la réforme se met en place — et que *de facto*, il sera extrêmement difficile d'esquiver l'émergence d'une université un petit peu moins critique et moins vigilante, et un petit peu plus ajustée aux besoins d'un système mondial dont les maîtres-mots ne sont pas toujours ceux de la démocratie et du bien commun.

Un seul enjeu a été développé dans cet article ; mais le dossier Bologne (ou le dossier Prague ou bientôt le dossier Berlin...) est extrêmement complexe et soulève de nombreuses autres questions. Quel lien sera établi entre la réforme pédagogique entamée à l'UCL et le processus de Bologne ? Quelles passerelles seront organisées entre les différentes institutions d'enseignement supérieur ? Quel avenir est réservé au financement public de l'enseignement si les cursus sont allongés à cinq ans ? Chacune de ces questions pourrait faire l'objet d'un article à part entière ; faites-nous confiance pour attirer votre attention sur ce dossier crucial à intervalles réguliers ■

Le contexte : la marchandisation (prise : énième)

Francisco Padilla, John Pitseys et François Schreuer

Les marchands sont-ils en train de s'approprier l'école ? L'enseignement, dont les dépenses mondiales représentent plus de 2000 milliards de dollars annuels, est-il le "marché du siècle" ? Les processus d'harmonisation de l'enseignement supérieur actuellement en cours vont-ils réaliser la libéralisation du secteur ? Les points d'interrogations se bousculent.

Les processus d'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur (ce qu'on a désigné par le terme "Bologne") s'insèrent partiellement dans le contexte politique et idéologique d'une marchandisation des fonctions collectives. Un espace en voie de marchandisation aura tendance à utiliser les méthodes, le vocabulaire et les objectifs, comme si le monde culturel ou éducatif pensait, parlait, souffre et espère principalement en fonction d'"indicateurs de performance", de "flexibilisation des situations personnelles", de "modernisation des structures opérationnelles". Le risque est donc de voir cet espace se laisser vampiriser par des impératifs qui, au départ, lui sont extérieurs.

Pour autant, cela ne signifie pas que la marchandisation soit incompatible avec un maintien, voire un renforcement, du caractère public de l'enseignement. Tout au contraire: aux Etats-Unis, l'enseignement secondaire est fortement financé par les autorités publiques de certains états. Toutefois, l'enseignement y est structuré par des modes de gestion et d'organisation des institutions qui y introduisent de fait, de fortes orientations marchandes. Les institutions sont publiques, mais la lutte pour le financement entraîne les écoles secondaires dans un processus de compétition acharnée afin de recruter un maximum d'étudiants. Le système renforce ainsi les écoles qui parviennent à s'intégrer au mieux dans la logique marchande, tout en pénalisant les écoles "mal loties" ou prônant d'autres logiques et modes d'organisation... La perméabilité des systèmes scolaires à la rhétorique instrumentaliste n'est donc pas fonction du degré de privatisation du secteur. Bien que la tentation de privatiser l'enseignement doive être sans cesse affrontée, le maintien et le renforcement du caractère public de l'enseignement ne constituent pas *en soi* une garantie contre la propagation et l'élargissement des logiques néo-libérales sur lesquelles s'appuie actuellement la globalisation économique, avec les dangers et les injustices qui les accompagnent.

Complexe, comme nous avons pu le constater lors du Forum Social Belge, la problématique générale de la marchandisation de l'enseignement suscite un intérêt croissant de la part de l'opinion publique. Il semble, cependant, qu'elle ne donne pas moins lieu chez certains à une véritable illusion prospective, qui voudrait faire de la marchandisation une menace future, face à laquelle le secteur encore "protégé" de l'enseignement doit se prémunir: certains acteurs semblent négliger le fait que la marchandisation de l'enseignement –et des services publics en général- n'est pas seulement un danger futur, mais aussi –et

de manière importante- un processus déjà en cours. En effet, les processus de marchandisation agissent déjà dans des secteurs liés aux sciences exactes et aux sciences médicales, où les dynamiques de "partenariat" entre l'enseignement supérieur et des entreprises privées ne constituent pas seulement un complément de la recherche, mais aussi un facteur déterminant pour la survie même des projets entamés. Les sciences humaines ne sont pas moins épargnées, même si le phénomène est moins aisé à décoder. Celles-ci risquent en effet de se trouver progressivement instrumentalisées. Des thèmes tels que "l'employabilité" s'y sont installés de manière durable et sont largement présents dans les mentalités des professeurs et des étudiants. Entre autres exemples, le processus se manifeste lorsqu'on interroge les critères invoqués par les étudiants au moment de choisir une orientation : les critères relevant des débauchés futurs l'emportent très majoritairement, au détriment des autres finalités prônées, tels que la formation générale, l'ouverture au monde, la formation à la citoyenneté, etc...L'illusion est double. D'une part, elle aveugle sur la réalité du processus de marchandisation. De l'autre, elle fait croire que ce processus est systématiquement diffusé "d'en haut", par les décideurs ou par des contraintes systémiques.

De fait, les étudiants et les enseignants participent à part entière aux dynamiques de marchandisation lorsqu'ils se conforment aux critères imposés par le sous-système économique, en se pliant par exemple aux pratiques pédagogiques sur lesquels celui-ci s'appuie. Il semble notamment que le modèle classique professeur/locuteur, étudiants/auditeur se laisse progressivement intégrer dans une perspective dans laquelle les institutions de l'enseignement supérieur sont appréhendées comme étant des "fournisseurs de services", et l'étudiant comme un "client" consommant ces services, sans avoir prise ni sur la forme, ni sur le contenu de l'apprentissage...

Ces quelques éléments d'analyse mettent en lumière qu'il s'agit vraisemblablement moins de conjurer le spectre d'une marchandisation future, vis-à-vis de laquelle les étudiants et les enseignants seraient des victimes, que de mettre en place, au présent, des modes de résistance face aux processus diffus et complexes d'une marchandisation bel et bien en cours ■

Spéciale Bologne

Où en sommes-nous?

François Schreuer

Si le débat a encore l'air de naviguer dans l'éther le plus absolu pour la plupart des personnes concernées – non seulement les étudiants, mais aussi les trois quarts des responsables académiques, qui baissent dans une sorte d'euphorie inquiète, sans parler des politiques – les choses avancent pourtant à la vitesse grand V dans les cercles des initiés.

Car si personne d'autre que la main invisible de la concurrence n'est là pour botter le train aux éventuels récalcitrants, le calendrier est lui bien arrêté et très serré. Il est entendu parmi les ministres (rappelez-vous que rares sont les parlements à avoir jusqu'ici été associés au processus) et les hautes autorités académiques (parmi lesquelles notre recteur est loin d'être en reste) que la totalité du "processus de Bologne" sera achevée pour 2010. C'est-à-dire, selon les conjectures actuellement en vigueur (tout ceci doit être pris au plus pur conditionnel), que tout l'enseignement universitaire européen sera organisé en 5 ans – un cycle de 3 ans suivi d'un second de 2 ans – et répondra à des normes communes à créer en matière d'évaluation et de reconnaissance de la qualité, d'équivalence des diplômes ou de mobilité étudiante (entre autres).

Dans cette hypothèse, les premières promotions à rentrer dans le système devront être celles qui entameront les études en septembre 2004 (et qui donc termineront... en juin 2010). Ce qui implique que le législateur se soit penché sur la question suffisamment longtemps à l'avance pour laisser le temps aux commissions des programmes des universités

de modifier les cursus. Les estimations les plus raisonnables tablent donc sur un décret de la Communauté française pour septembre 2003 (la ministre Dupuis parle d'un décret pour le printemps 2003). Autrement dit, C'EST MAINTENANT QUE CA SE PASSE !.

Ce qui pose la question de l'option méthodologique à prendre face à cette situation qui, bien sûr, ne nous plaît guère. Les choses vont beaucoup trop vite que pour permettre une appropriation de la question par d'autres que les habitués initiés. En outre, le processus s'est enclenché – du fait même de sa nature – sans qu'aucun débat public d'envergure n'ait eu lieu préalablement pour déterminer les orientations à lui donner.

Alors: que faire ? S'opposer massivement, avec la perspective à peu près certaine de ne pas être entendu ou tenter d'infléchir les choses dans la manière dont elles seront appliquées ? La question est ouverte. Du côté de l'AGL, l'option qui prévaut actuellement est de différencier, d'une part, les aspects formels et les questions de légitimité – que nous contestons globalement et dont nous dénonçons les risques importants – et de prendre, d'autre part, une position plus constructive face aux autorités en ce qui concerne l'application pédagogique des mutations en cours : modularisation (ou non), estompement de l'année d'études, changement des modes d'évaluation... ■

Pour vous renseigner davantage, à tout moment, vous pouvez suivre l'évolution du processus de Bologne sur l'URL de la Fédération des Étudiants :

<http://www.fef.be/bologne>

et/ou vous rendre à l'atelier du congrès étudiant le mardi 5 novembre à 18h 30 au MONT 02 (cf programme ci-contre)

Pour le droit aux études

Judi dernier, sur le coup de midi, plus de 400 étudiants se sont rassemblés sur la place de l'Université à l'appel de l'AGL pour protester contre les limitations d'accès aux études. Ils rejoignaient ainsi un même mouvement qui a rassemblé sur le même sujet et au même moment 350 étudiants à Namur.

Depuis quelques mois en effet, on constate un inquiétant mouvement parmi les décideurs politiques tendant à la limitation d'accès à l'enseignement et mettant en cause le droit de chacun à entreprendre des études, reléguant finalement au second plan la finalité démocratique de l'enseignement : l'égalité des chances.

Ainsi, les déclarations répétées des décideurs politiques sur l'instauration d'un BAC à la fin des études secondaires ou à l'entrée des études supérieures, les conditions d'accès sociales et financières de plus en plus difficiles (logement, insuffisance des bourses d'études ou droits d'inscription prohibitifs pour les étudiants étrangers), la dramatique situation des étudiants en médecine vétérinaire, les inquiétants développements du dossier de la Psychologie clinique, annonçant une probable limitation d'accès à la profession et/ou aux études de psychologie, l'instauration prochaine d'un DEC en droit obligatoire pour l'accès aux professions juridiques (barreau, magistrature,...), l'examen d'entrée en sciences appliquées ou le Numerus Clausus en médecine, dentisterie et kinésithérapie ont été dénoncés.

Les revendications portées étaient donc la défense de la liberté d'accès à l'enseignement, la nécessité d'un refinancement, le refus de la professionnalisation à outrances et la nécessité d'une approche européenne des problématiques d'enseignement. Le mouvement s'est terminé par un envahissement des Halles universitaires, lors duquel une délégation a été reçue par les autorités de l'université.

On vous tiendra au courant des développements ultérieurs... ■

FS

CONGRÈS

AGL

Le Congrès des Étudiants sneak preview au jour le jour

AGL

Voici le planning du congrès des étudiants de la semaine prochaine. L'explication des thèmes est à titre indicatif. Elle ne reprend qu'une partie de ce qui peut être abordé dans chaque module. Plus d'informations vous seront versées au cours de la semaine prochaine et dans La Savate du 4 novembre.

Souvenez vous : tout Louvain est invité à venir avec ses réflexions et questions pour participer aux débats.

Lundi 4 novembre

18h30 – *Conférence d'ouverture* – Montesquieu 11

Discours de Laurence van Ypersele, historienne à l'U.C.L et de Rodolphe Sagehomme, président de l'A.G.L. Histoire des sites et anecdotes. L'inauguration est très importante pour se donner une idée des enjeux du congrès et pour recevoir une explication introductive des modules qui seront adressés dans les jours suivants.

Mardi 5 novembre

8 h00 – *Petit déjeuner du Monde en collaboration avec le Kot Oxfam* – Agora 01

Discussion informelle sur le commerce équitable et les acteurs à Louvain-la-Neuve

13h00 – *Les relations étudiants belges-étudiants étrangers* – Ratatouille AGL

Quelle est la qualité des échanges entre étudiants ? Y-en a-t-il ? Comment profiter de la présence des autres ? Quelles activités de rencontre, quels lieux ? L'auberge espagnole, c'est peut-être ici... si on veut !

18h30 – *Le processus de Bologne à l'UCL* – Montesquieu 02

D'abord un bref rappel de ce qu'est Bologne. Quelles valeurs met-on dans Bologne ? Bologne étant flou, ne contient-il pas actuellement des valeurs néfastes ? Bologne, quel modèle d'université ?

18h30 – *Le logement à Louvain-la-Neuve : quel avenir ?* – auditoire à définir.

Quelle qualité de vie sur le site ? Faut-il des quartiers mixtes étudiants-habitants ? Le logement communautaire a-t-il un avenir ? Et enfin et peut-être surtout : le prix des logements !!

20h00 – *Acteurs et politique culturels à Louvain-la-Neuve* – Au café «Le Rabelais»

Qu'est-ce que la culture au sein d'une ville, d'un campus, d'un site comme Louvain-La-Neuve ? Quelle cohérence, mise à part cette volonté de la ville, dans le projet d'union entre Ottignies et LLN à cet égard ? Quelles sont les activités culturelles que les étudiants peuvent proposer et quelle liberté pour ces activités ?

Mercredi 6 novembre

À Louvain-en-Woluwé

20h00 – *Le numerus clausus : la « meilleure » des solutions ?* – Auditoire Lacroix
Des hommes politiques seront interpellés par les étudiants sur la pertinence du numerus clausus, dans son principe, son vécu et dans son lien à l'amélioration de la qualité des soins ainsi que d'un point de vue de l'économie pour le secteur des soins de santé.

À Louvain-la-Neuve

16h15 – *Utopie en louvanie : avenir des collectifs étudiants et liens entre étudiants* - Lieu à définir

Différentes collaborations sont possibles entre collectifs : que voulons nous faire ? Vers où voulons nous aller ?

Quels liens entre collectifs et étudiants non-impliqués ?

18h30 – *Urbanisme et Mobilité à Louvain-la-Neuve : Vivre sa Ville* – Socrate 042-043

Louvain-la-Neuve change de visages d'année en année. Mais comment vivre dans une ville en perpétuel changement ? Quelle place pour les étudiants ? Et pour les habitants ? Quelle vision de la ville avons nous ?

Louvain, ville béton ? louvain, ville artificielle ?

Echanges des visions entre intervenants et perspectives d'avenir.

18h30 – *Échec en candidatures* – Socrate 040-041 –

Quelles sont les causes de l'échec ? Ensuite, quelles sont les représentations liées à l'échec ? A cet égard, trois notions centrales dans les représentations de l'échec seront mises en examen : élite, liberté d'accès, démocratisation.

Regarde bien tes deux voisins, il n'en restera plus qu'un l'année prochaine !

Jeudi 7 novembre

À Louvain-en-Woluwé

18h30 - *Le processus de Bologne à l'UCL* – auditoire Lacroix

Même atelier qu'à LLN

À Louvain-la-Neuve

18h30 – *Gérer sa formation : l'étudiant, acteur de sa formation* – Salle d'études de la Bibliothèque des Sciences

Rappeler la genèse et les concepts-clés de la philosophie GSF (formation progressive, formation par compétences,...). Dans un deuxième temps, une discussion autour des expériences concrètes inspirées du projet : la Faculté des Sciences Appliquées parlera de l'expérience "Candis 2000" ; les Facultés de Philosophie et Lettres et de Sciences économiques, politiques et sociales évoqueront les réformes en cours ou en gestation. Dès lors, GSF, c'est bien ou c'est pas bien ?

18h30 – *La valorisation de l'engagement extra-académique des étudiants* – More 57

L'engagement pourrait devenir un objet d'études à l'occasion d'un séminaire ou d'un mémoire ou être intégré dans le cursus universitaire de l'étudiant. Inversement, le cursus universitaire pourrait être adapté à l'engagement de l'étudiant.

Combien d'ECTS pour mon kot à projet ?

21h00 – *Conférence de clôture* – Montesquieu 11

On va conclure ! Résumé des ateliers, premières esquisses de décision.

Où en sont nos délégués de cours?

découvrez leurs facettes méconnues

Les 24 heures derrière nous, il est temps de se replonger dans le vaste monde des délégués de cours. Vaste car, comme nous allons le voir, les délégués ne sont pas un. Chacun d'entre eux façonne en effet sa fonction selon sa personnalité, ses envies, ses priorités. Ainsi, certains se contentent de photocopier les notes de cours. D'autres organisent des soupers de cours. D'autres encore, pas forcément différents, prennent à cœur des dossiers de fond en représentant les étudiants auprès des comités d'année, conseils de département,...

La représentation étudiante et les modes de structuration des délégués prennent des formes différentes à l'UCL. Cela est dû à la diversité des facultés. En Droit par exemple, tous les étudiants suivent plus ou moins la même formation, juriste –à l'exception notable de l'école de criminologie- et disposent donc d'une plate-forme de discussion commune sur ce qui se passe dans leur faculté. Les sujets abordés les concernent tous. Un bureau des étudiants en droit s'est donc créé, réunissant les délégués de manière relativement structurée. Le cas est tout autre dans une faculté comme ESPO. Cette entité est divisée –certains diront cloisonnée- en de multiples départements que rien ne semble rassembler autour d'un sujet fédérateur. Nous y trouvons en effet pêle-mêle des étudiants y poursuivant des formations aussi diverses qu'ingénieur de gestion, licencié en sociologie, ou encore DES en études européennes. Faire en sorte que les délégués issus de ces différentes branches se rencontrent et échangent de l'information est extrêmement difficile, du fait de la petitesse du bagage commun. Différentes tentatives ont échoué les années précédentes et cette année, le CESEC relève le défi, avec un certain succès pour l'instant.

Les modes d'élection des délégués varient tout aussi fort. Si certaines facultés pratiquent l'élection, le nombre trop restreint de candidats (un, voire parfois aucun) en empêche souvent la tenue. D'autres facultés (comme celle de théologie et droit canonique) désignent les délégués qui se trouvent ainsi nommés. Les élections elles-

mêmes sont organisées tantôt par la faculté (Institut supérieur de philosophie), tantôt par le cercle (CESEC en ESPO).

Comment les délégués perçoivent-ils leur fonction ? Intuitivement, on pourrait penser qu'ils sont avides de formations, de conseils divers et d'une structure où ils pourraient être encadrés. Suivant cette optique, des supports comme le super-bureau coordonné par l'AGL, les formations ou, dans un autre domaine, le guide du délégué ont été mis sur pied les années précédentes. Ces initiatives n'ont connu qu'un succès mitigé. Pourquoi ?



En vérité, l'intuition de départ était pour la moins fallacieuse. Grâce notamment au travail fourni par des étudiants en communication lors d'un séminaire animé par le professeur Volckrick, notre perception des attentes du délégué a sensiblement changé. On y apprend en effet que, loin de vouloir être cornaqué, le délégué aime le côté mystérieux de sa fonction. Il se trouve en effet autour de celle-ci toute une

zone où sa liberté d'action est très large. Lui-même peut déterminer quelle orientation donner à son job. Et de ce fait, il considère souvent qu'il est assez formé, qu'il n'a pas besoin d'être dirigé. Par contre, il apprécie énormément les échanges informels avec d'autres délégués, de manière à pouvoir échanger informations et conseils, à pouvoir croiser plusieurs expériences.

Toutes ces conclusions amènent à modifier le regard que l'AGL porte sur les délégués, et donc l'amène à repenser les outils qu'elle va mettre en œuvre pour l'aider ou simplement communiquer avec eux. Ainsi, les formations ont évoluées, tant celles organisées par l'UCL pour les premières candidatures que celles mises en place par l'AGL pour les conseillers, et très prochainement, pour les délégués.

Il ne faut en effet pas non plus tomber dans le piège qui consisterait à supprimer toutes les structures de coordination et d'échanges. La création d'un tel lieu est essentielle, ne serait-ce qu'afin, on l'a dit et répété, de partager des pratiques concrètes de délégué. Comment cela se passe-t-il dans la faculté d'à côté, quels rapports les autres délégués entretiennent-ils avec leur secrétariat,... ? Ensuite, celles-ci permettraient de transmettre et échanger les informations concernant d'éventuelles réformes dans la faculté, ou encore à porter des projets en évitant de se marcher sur les pieds. Enfin, last but not least, un tel lieu doit pouvoir permettre un débat entre étudiants à propos de thèmes qui touchent toute l'université. On peut citer le sous-financement de l'enseignement, le numérisé clausus ou encore l'harmonisation européenne de l'enseignement.

Si le Congrès étudiant qui se tiendra début novembre constitue déjà une formidable opportunité d'ouvrir la discussion, d'autres initiatives peuvent être imaginées, comme une « journée des délégués » ■

Olivier Filot
Cellule enseignement AGL et délégué
POLS 22AP

La CIDEC et restaurants Universitaires: QUE FAIRE??

Tout d'abord, faisons état de la situation : CIDEC

A la base et pendant très longtemps, la CIDEC fut une coopérative étudiante. L'année dernière une importante réforme des statuts a eu lieu et les conditions dans lesquelles cette réforme a été effectuée sont loin d'être satisfaisantes. Il n'y a eu que deux réunions du conseil d'administration, lieu où siège un étudiant, alors que l'année précédente cet organe se réunissait une fois par mois. Ce n'est pas paranoïaque que de penser que les étudiants ont été tenu à l'écart de cette réforme. Nous pouvons noter également qu'à notre connaissance il n'y a pas eu d'informations fournies aux coopérateurs de la CIDEC (ceux qui possédaient la carte), ce qui est également douteux.

L'année passée, l'attitude de l'AGL a sans aucun doute été trop gentille et trop passive. Ce qui fait que nous ne savons pas exactement sur quoi porte cette réforme. S'informer sur ce qu'elle

est réellement constituée déjà un premier but pour l'AGL cette année. Il serait bon de voir également si la réforme est bien « légale ». Il est sûr que la démocratie sociale qui devrait exister par nature dans une coopérative n'a pas été respectée. Il est donc sans doute opportun de se poser la question de savoir si il n'y avait pas des obligations légales qui n'auraient pas été respectées.

Aujourd'hui, si nos informations sont correctes une coopérative du personnel a pris la place de l'ancienne coopérative étudiante. Il est possible que la CIDEC, en tant que coopérative étudiante ait pu bénéficier d'avantages en diverse nature. Nous proposons de vérifier si de tels avantages existent et évaluer la pertinence de les maintenir le cas échéant

Chaque coopérateur possédait une carte de coopérateur qui ne vaut plus rien aujourd'hui. Il y a moyen de se la faire rembourser. Mais nous énonçons deux

griefs contre la méthode actuellement utilisée. Premièrement, aucune publicité n'a été faite pour cette possibilité de remboursement. Nous demandons qu'une telle publicité soit effectuée au niveau national. Deuxièmement, le remboursement devrait pouvoir être effectué directement au niveau des caisses du Proxy Delhaize, ce qui n'est pas le cas actuellement et que nous demandons.

Finalement, une fois que toutes ces démarches auront été effectuées, il sera temps de se poser la question de la pertinence de maintenir un représentant étudiant au CA d'une entreprise qui visiblement ne se soucie pas de nos avis en dehors de notre personnalité de consommateur ■

Tisaac

Oyez, Oyez: Le Conseil de l'AGL se tiendra ce mercredi 30 octobre à 19.00h à la salle d'Etudes de la Bibliothèque des Sciences

Nouvelle Culture Politique oblige, l'AGL veut informer le plus possible d'étudiants de la date et du sujet de ses Conseils. Question de transparence, de marketing, tout ce que tu veux... Mais surtout, l'expression d'une volonté de faire vivre le débat au sein du mouvement étudiant, d'ouvrir les discussions du Conseil au maximum de gens. Cette fois-ci encore, l'occasion est particulièrement bien trouvée. Après les débats sur la question des logements abordés au dernier Conseil, celui-ci discutera de deux très grosses pièces : le Congrès étudiant de début novembre, et le processus dit « de Bologne » qui vise à harmoniser l'enseignement au niveau européen.

Plats principaux au menu,

1. Congrès (vaste table ronde avec l'ensemble des acteurs de l'université et du site sur le projet de LLN et l'impact des réformes pédagogiques): débat et perspectives.
2. Rapport de la Commission Enseignement
 - a) Dossier Bologne.
 - b) Actions « liberté d'accès à l'enseignement ».
 - c) Situation à la FEF
6. Election des mandataires externes AGL.
7. Présentation du projet relatif à la création d'une plate-forme des groupements d'action collective.
8. Présentation du projet AUDEL.
9. Divers

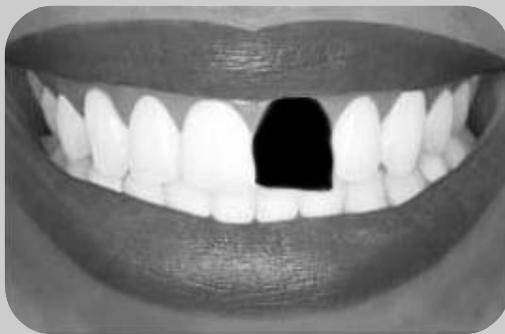
Je suis à ta disposition pour toute question relative au Conseil ou à son fonctionnement, en ligne à pitseys@agl.ucl.ac.be. J.P.

« Le pôle culturel de Louvain-la-Neuve »

L'étincelle

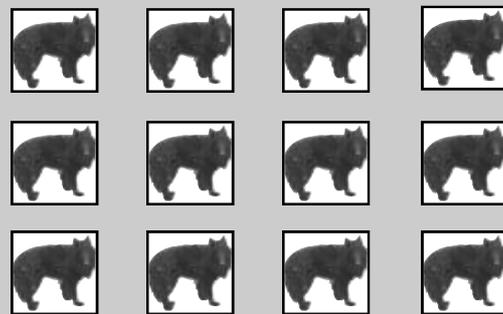
la page culturelle

C'est donc la nouvelle expression à la mode. A prononcer avec une dent en moins au sourire : celle du futur musée, dont la béance des fondations, entre l'UGC et l'Aula Magna, est bien partie pour regretter longtemps encore de n'être pas plus prometteuse sur le plan



financier... Il n'empêche que LLN suit une belle route en offrant une scène croissante à une culture organisée (en plus de son foisonnement habituel). Cette semaine, pages spéciales Pôle culturel, avec un événement à l'Aula Magna, puis avec le *Passpôle*, une sympathique initiative.

Par ailleurs, une innovation : l'Étincelle met à l'essai un système d'évaluation des sujets qu'elle traite. Il ne s'agira pas des petites étoiles chères à Télé-Moustique, mais d'un quota de *chiens de la Crêperie Bretonne*. Par exemple, l'ensemble ZIK, évoqué ci-dessous, se voit attribuer 4 chiens, ce qui constitue un beau score...



What's up? What's up? What's up? What's up? What's up? Il s'est passé quelque chose à l'Aula Magna !

Hop, 4 chiens pour l'ensemble ZIK



Aller à l'Aula Magna et en sortir heureux. Voilà qui ne m'étais encore jamais arrivé. Jusqu'à mardi dernier...

Evidemment, il y avait eu le passage de *Rwanda 94*, au printemps. Cette pièce était géniale, mais ce serait justement lui faire injure que de dire qu'on pouvait en sortir heureux...

A part ça, je n'en avais jamais été content : une colonne en travers du champ de vision (foutus balcons), un sentiment de *trop grand* (tant de spectacles qui auraient mérité ce chouïa d'intimité en plus), et les conséquences sur le comportement du public (qui, à entendre le volume de ses applaudissements, commence à s'applaudir lui-même, et finit quasi systématiquement en standing ovation).

Je ne parle évidemment que de ce que j'ai vu, puisqu'une bonne partie de la programmation tend à la standardisation des attentes, ou boude carrément le public néo-louvaniste...

Mais voilà, tout a une fin, et malheur à vous si vous n'êtes pas venu mardi dernier écouter l'**ensemble ZIK**, qui donnait un concert gratuit. Ces pages évoquent rarement des événements déjà passés, mais l'occasion présente ne peut être tenue sous silence.

Qui étaient-ils? Un groupe d'excellents musiciens classiques, emmenés par **Frank Braley**, lauréat du Reine Elisabeth 1991, et ancien amateur de guindailles à LLN... C'est d'ailleurs par ce détail qu'il s'est présenté, rencontrant la sympathie du public (très étudiant). C'était aussi une manière de donner l'esprit du concert : festif, centré sur une désacralisation de la musique de chambre (via la musique populaire et ses différents avatars).

Et, en effet, plus ça avançait, plus ça se déjantait, jusqu'à l'apogée des rappels, le premier laissant une belle part à l'impro. Le second? Les musiciens reviennent sans instruments, et commencent à gesticuler en donnant un *choeur parlé*, c'est-à-dire un oeuvre semblable aux canons de nos veillées scouts, mais en plus virtuose et plus débile à la fois...

Bref, une initiative ouverte et adaptée à son public, un OVNI à l'Aula (extérieur à la programmation officielle...), et un véritable bon moment. Ne les ratez pas si vous revoyez leur nom : **ensemble ZIK**.

Manuel Pablo Garcia Gomez y Asunción



Mais seulement 2
chiens pour le Passpôle

L'étincelle

la page culturelle

Un Passpôle Ottignies-LLN et encore de la culture...

Une nouvelle initiative du Centre culturel d'Ottignies-LLn, à laquelle s'est jointe l'UCL, a vu le jour à la rentrée : le Passpôle. Son principe ? Un cocktail de culture à toutes les sauces, mais dans le but d'inviter à la mobilité culturelle, et à l'exploration de toutes les formes, de tout les espaces de culture sur le territoire d'Ottignies-LLn.

C'est à partir de ce désir de faciliter la mobilité et l'ouverture à toutes sortes de manifestations culturelles, que dix de nos acteurs culturels locaux ont décidé de s'associer dans ce petit livret, pour vous inviter à pousser leurs portes. Ainsi, l'Atelier-théâtre Jean Vilar, l'Aula Magna, les bibliothèques et ludothèques publiques, le Centre culturel, la Ferme du Biéreau, la Médiathèque, le Musée de LLn, le cinéma UGC, la ville d'Ottignies et l'UCL se voient chacun attribuer un espace dans ce petit carnet Passpôle, pour présenter au public leurs projets, leur programmation pour la saison, ou encore se décliner en informations pratiques.

Le Pass, mode d'emploi

Le mode d'emploi du Passpôle ? Chaque fois que vous mettez les pieds dans un de ces lieux culturels susdits, il vous sera tamponné un joli cachet, et lorsque vous aurez rempli toutes les cases, vous pourrez renvoyer votre carnet pour recevoir un chèque-lire, ainsi que différents avantages en bons à faire valoir auprès des différents partenaires. Et ne vous précipitez pas : vous avez

jusqu'en juin 2003 pour remplir votre page-cachets des dix tampons adéquats.



Et toute la culture y passe??

Pas de rutilantes réductions, pas de publicités tapageuses. L'objectif semble bien cibler avant tout l'information de publics pas toujours habitués à circuler entre la plaine et la vallée d'Ottignies et Louvain-la-Neuve. Le voeu des initiateurs apparaît donc comme un ballon d'essai pour éveiller davantage de curiosité. Le projet demande encore sans doute à prendre de l'essor dans les prochaines années, mais ceci dépendra également de l'engouement que pourrait susciter l'initiative. On pourrait par exemple déplorer le fait que s'y retrouvent uniquement les « géants de la montagne » culturelle,

les désormais incontournables comme l'Aula ou l'UGC, que bon nombre d'entre vous connaissent déjà. De même, la page des activités culturelles de l'UCL se résume à une page « Inforville », sans répercuter la richesse de l'animation et de la réflexion en la matière sur le site, que ce soit au niveau des projets académiques ou étudiants.

Il va de soi cependant que la richesse et le youplaboum dynamique de notre cher petit site et de sa commune-mère ne se laisse généralement guère résumer facilement - essayez donc de trouver une information culturelle exhaustive, quelque part sur le site... Le point fort du Passpôle réside dès lors dans sa volonté de faire bouger les étudiants et les habitants d'Ottignies à LLn et vice-versa. Initiative à suivre...

T.Z.

LE PASSPOLE EST
DISPONIBLE A
INFORVILLE,
DANS LA GALERIE
DES HALLES, SUR
SIMPLE DEMANDE.

Parlons du Kap H

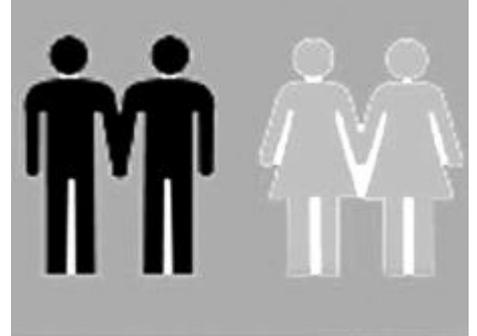
parlons de la différence

Tout d'abord nous aimerions faire une petite présentation formelle du kot :

Le kap Accueil Homosexualité (KAPACH) est un kot à projet de 8 étudiants (hétéros et homos) existant depuis maintenant 3 ans. L'activité principale de notre projet est de fournir un service d'accueil et de renseignement pour toute personne curieuse de mieux comprendre l'homosexualité, autant masculine que féminine. Nous organisons également tout au long de l'année académique une série d'autres activités telles que la journée mondiale du sida, la journée

de la tolérance, une semaine culturelle ainsi que des débats et des conférences. Nous essayons également de constituer une bibliothèque traitant de divers sujets en rapport avec l'homosexualité.

KAPACH,
Place de l'Escholier 2/201-209
010/45 65 47
kapachln@yahoo.com



“La différence”

J'ai un seul meilleur ami et je le connais depuis toujours. Comme moi, il est étudiant. L'un comme l'autre, nous adorons guindailler et dès que nous sortons, nous arborons fièrement nos oripeaux festifs, durement gagnés à la sueur de nos coudes. Cet ami me ressemble à beaucoup d'égards et pourtant, entre nous, jeunes hommes de vingt ans, il existe une différence.

Moi, je crois rencontrer la femme idéale tous les mois. Lui, n'a pas de petite amie, mais parle d'amour avec une sensibilité et un idéal de don de soi dont j'ignore si je serai un jour capable. Moi, j'aime marcher à côté de ma copine du moment, sa main dans la mienne, et m'arrêter brusquement

pour la prendre dans mes bras et l'embrasser sous « les regards obliques des passants honnêtes », poussé par ces bouffées de tendresse qui peuvent faire oublier tout ce qui entoure le « nous deux autarcique » des amoureux. Cette marque spontanée d'affection attire tantôt la sympathie de ceux qui n'ont pas oublié ce que c'est que la passion à vingt ans, tantôt l'antipathie des pseudo-amnésiques. Pour lui, manifester sa tendresse à une seule personne par un simple regard le contraint à subir la haine et le mépris de beaucoup d'autres. Il sait qu'un baiser, même furtif, sans se cacher, peut lui valoir menaces, injures ou agressions.

Alors, il se cache. Pire que caché, il est emprisonné. Il s'est enfoui sous une foule d'apparence qui le rendent « acceptable », « bien comme il faut ». Je suis le seul à être au courant de sa « différence ». Il m'a fait jurer de ne jamais en parler à mes parents, de peur que ceux-ci m'empêchent de le voir aussi souvent, alors qu'il a tellement besoin de moi qui suis le seul à savoir qui il est. Mes parents sont ouverts, ont les idées larges comme on dit, mais entre les beaux discours et l'attitude

que l'on adopte face à une situation concrète, il existe un fossé parfois trop large. Je lui dis souvent qu'il ne pourra pas faire semblant toute sa vie, et qu'aimer en cachette n'est pas une solution. Alors il me répond qu'il vit au jour le jour. Moi je fais des projets quant à ma carrière et lui n'ose pas. Il craint que si un jour on découvre sa différence, toutes les portes se referment devant lui.

Malgré ce conflit qu'il intériorise au quotidien, il se coupe en quatre pour les gens. Il cherche à se rendre utile par tous les moyens et beaucoup l'apprécient. Il aide des personnes qui, si elles le connaissaient vraiment, n'hésiteraient pas pour la plupart à le rejeter. Il en est conscient. Il sait que cette société l'accepte parce qu'elle ignore qui il est, mais cela ne l'empêche pas de s'y investir et de donner sans compter. Alors, à tous ceux qui traitent les homosexuels de fillettes et qui les considèrent comme des pervers, j'aimerais dire : mon meilleur ami est un homosexuel, mais c'est un grand monsieur ■

Photo de la Semaine: l'ombre de nos idées

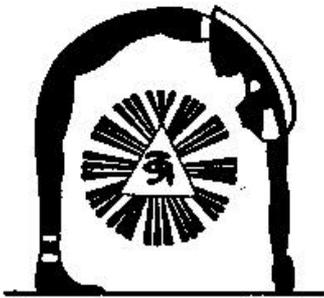
INFOS PRATIQUES:



Pour participer au concours Photo de la Semaine, envoyez nous votre photo la plus belle, la plus drôle, la plus inédite. Tes talents seront peut-être exposés dans la prochaine SAVATE. Adressez votre photo au PHOTOKOT 50, rue des Blancs Chevaux, 1348 Louvain la Neuve, photokot@hotmail.com; tel.010/45.68.86

Pour vous faciliter la vie, Le PHOTOKOT propose aussi de développer vos photos N&B dans sa chambre noire ou de prendre des photos pour vos activités.

Le Kot Animation Cognée vous invite à sa QUINZAINE NOCTURNE du 21/10 au 01/11



Au programme :

- 21/10 : Nuit de la BD
- 22/10 : Nuit du thermos
- 23/10 : Nuit latino
- 24/10 : Kap's Night
- 25/10 : Nuit de l'adoration
- 26/10 : Nuit rock & salsa
- 27/10 : Nuit Sidaction
- 28/10 : Nuit de la liberté
- 29/10 : Nuit aux flambeaux
- 30/10 : Nuit du Killer
- 31/10 : Nuit du Conte
- 01/11 : Grande Nuit de la Clôture de la Quinzaine



Chaque soirée débute à 20h et se clôture à 2h00 !
Nombreux cadeaux à gagner ! Mais surtout, n'oubliez pas le mot de passe !

Venez nombreux !!!

Agenda LLN

Lundi 28 Octobre

Le poète Jacques Brel: présentation de textes

Quand? 15h00

Où? Auditoire Montesquieu n°1

Qui? Des asbl installées sur le site qui travaillent à la promotions des relations entre les générations. Janine Vreven de l'Université de Montpellier est l'invitée.

Prix? €10 par adulte, €5 pour les moins de 20 ans

Conférence/Débat sur la convention européenne, l' AGCS et le futur des droits sociaux en Europe

Quand? 20h30

Où? Montesquieu 10

Qui? ATTAC-LLN

Rens.: louvain.lln@attac.be

Conférence de la Chaire Glaberbel: L'Union européenne et les États-Unis face à la globalisation: un enjeu pour le monde

Quand? 18h30

Où? Auditoire Socrate 11

Qui? Chaire Glaberbel

Rens.: Mme Duchenne; 010/47 85 49

Mardi 29 Octobre

Chorale

Quoi? Chorale "Quod Libet"

Quand? Tous les mardis de 20h30 à 22h30

Où? Auditoire Montesquieu 03.

Qui? Kot-é-Choeurs.

Rens.: 010/45.71.71;
kot_e_choeurs@yahoo.fr

Conférence: comment vaincre la peur des autres

Quand? 20h00

Où? Auditoire Socrate 11

Qui? Mmes Baeyens et Douilliez

Rens.: secrétariat 010/47 84 14

Mercredi 30 Octobre

Conférence de la Chaire Glaberbel: europe européen ou europe atlantique

Quand? 18h30

Où? Sénat académique

Qui? Chaire Glaberbel

Rens.: Mme Duchenne,
tél. 010 47 84 91

Projection des films Shining et Docteur Folamour

Quand? 20h00 et 22h30

Où? Salle Erasmus, place des paniers

Qui? Ciné-Forum

Prix? Gratuit

Rens.: 010/45 02 20

Jeudi 31 Octobre

Projection Eyes Wide Shut

Quand? À partir de 20h00

Où? Salle Erasmus, place des paniers

Qui? Ciné-Forum

Prix? Gratuit

Rens.: 010/45 02 20

Samedi 1 Novembre

Présentation du reseau wireless

Quand? À partir de 14h00

Où? Salles de classe du Socrate

Qui? Louvain Linuxe

Prix? Gratuit

Programme:

* **14h00:** Antennes HomeMade
802.11b: Waveguide, Pringles,

TetraPak, PVCYagi, Patch (Henrion Benjamin)

* **14h45:** Avantages d'AODV et d'IPv6 pour les reseaux sans fil (Anthony Lesuisse)

* **15h30:** OpenAP et systemes embarques (David Janssens)

* **16h00:** GnuPG, reseau de confiance pour les reseaux citoyens (Alexandre Dulaunoy)

* **16h45:** Keysigning party (Alexandre Dulaunoy)

* **18h00:** Drink de cloture

LE MOT DE LA SEMAINE

plus une cause est grande, plus elle offre un grand asile à l'hypocrisie et au mensonge (André Malraux dans L'Espoir)

Restaurant Universitaire Le Sablon - Le Galilée - Resto 80

à midi de 12h à 14h, on peut manger varié à petit prix. Le sablon est ouvert le soir de 18h à 20.30h

	Plat du jour à 3, 50 €	Plat du chef	Prix
Lundi 28/10	Rôti de porc Petits pois à la sarriette Pommes fondantes	Onglet de boeuf à l'échalotte Salade de saison Pommes macaires	5.25€
Mardi 29/10	Grill burger sauce diabolique Salade de blé Pommes frites	Filet de lieu jaune, coulis de poireaux Flan de carottes & pommes purée	5.25€
Mercredi 30/10	Escalope de la mer à la florentine Pommes purée	Gigot d'agneau bordelaise Haricots coupés Pommes dauphines	5.25€
Jeudi 31/10	Poitrine de poulet, sauce aux cacahuètes Riz créole à la parisienne	Lasagnes végétariennes au duo de fromage	5.20€
Vendredi 1/11	Fermé	Fermé	
Samedi 2/11	Fermé	Fermé	

Nous vous proposons aussi chaque jour, au Sablon et au resto 80, un **plat de pâtes** au prix de 2, 5 €

Choix de la semaine:

Sauce bolognaise, au gorgonzola et aux noix, à la mode de Sardaigne, à la poêlée de légumes campagnards

Retrouvez-nous sur Internet : <http://www.sru.ucl.ac.be>



*La bonne copie
Place des Sciences*



*Vos cours et livres de cours
Place des Sciences*

*Une initiative AGRO, MDS, CESEC, Psycho,
Philo et Lettres, MAF, AGL et CIACO*



La savate est une publication gratuite de l'AGL.
Tirage 2500 exemplaires

Éditeur irresponsable: Rodolphe SAGEHOMME
Rédactrice en chef: Lissandre ELLYNE

Avec les contributions de : Mathilde COLLIN,
ETINCELLE, Olivier Filot, Tanguy ISAAC, KAP's,
John PITSEYS, François Schreuer, Alexis VAN
ESPEN, Gilles VERNIERS.

Mise en page: Mathilde COLLIN, Lissandre ELLYNE,
L'ETINCELLE